

MAC APS Maintien & actualisation

2026

FORMATION CONTINUE · AGENT PRIVÉ DE SÉCURITÉ

MAC APS — Maintien et actualisation des compétences

Maintenir et actualiser les compétences nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité, conformément à l'arrêté du 27 février 2017 modifié par l'arrêté du 5 janvier 2023.

DURÉE

27-34h

EFFECTIF

4-12

ENCADREMENT

1+

QUALIOP1

Centre certifié

Durée de 27 h avec SST ou PSC1 valide, 34 h dans le cas contraire (module Secours).

Vue d'ensemble du programme

01

Présentation générale

Public, prérequis, organisation et finalité

p. 3

02

Objectifs & contenus

Compétences, thématiques et applications

p. 4-9

03

Pédagogie & validation

Méthodes, moyens, déroulé et évaluation

p. 10-14

04

Contact

Validation et planification

p. 15

Une formation claire, structurée et directement exploitable

Actualiser les compétences juridiques, opérationnelles et citoyennes nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité.

Public concerné

Agents de prévention et de sécurité titulaires d'une carte professionnelle CNAPS (surveillance humaine, surveillance par systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage) souhaitant la renouveler.

Prérequis

- Être titulaire d'une carte professionnelle CNAPS en cours de validité (ou autorisation préalable en cas de carte périmée)
- Suivre la formation dans un délai de 24 mois avant l'échéance de la carte professionnelle
- Parcours 27 h : être titulaire d'un SST en cours de validité ou d'un recyclage PSC1 de moins de 2 ans (dispense du module Secours)

Organisation

- Durée : 27 h (avec SST/PSC1 valide) ou 34 h (sans SST)
- Effectif : 4-12 participants max.
- Modalité : présentiel
- Encadrement : formateur(s) habilité(s), validé(s) par le ministère de l'Intérieur

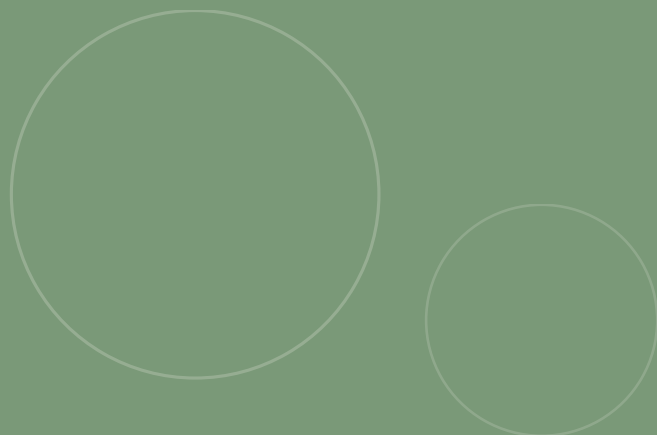
FINALITÉ

Permettre à l'agent de renouveler sa carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité en actualisant ses compétences juridiques, opérationnelles et sa culture de sécurité, conformément à l'arrêté du 27 février 2017 modifié.

PROGRAMME

MAC APS

MAC APS — Maintien et actualisation des compétences · 27-34h



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

01 Actualiser

- Actualiser ses connaissances juridiques et déontologiques encadrant le métier d'agent privé de sécurité

02 Gérer

- Développer ses techniques de gestion des conflits et d'inspection-filtrage

03 Prévenir

- Actualiser ses connaissances et ses réflexes en matière de prévention des risques terroristes

04 Citoyen

- Connaître les principes et symboles de la République française

Contenu du programme — 1/5

Module 1 · Gestes élémentaires de premiers secours (7 h)
Dispensable sur présentation d'un SST valide ou d'un PSC1 < 2 ans — formation ramenée à 27 h

- Intervenir face à une situation d'accident
- Alerter les secours
- Secourir une victime

Contenu du programme — 2/5

Module 2 · Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (4 h)

- Grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et déontologie professionnelle
- Obligations professionnelles et légitime défense
- Atteintes aux personnes — art. 53 et 73 du Code de procédure pénale
- Non-assistance à personne en danger, secret professionnel

Contenu du programme — 3/5

Module 3 · Compétences opérationnelles générales (7 h)

- Gestion des conflits : origines et prévention des conflits
- Adaptation du comportement et gestion des émotions
- Mesures d'inspection-filtrage : cadre législatif et modalités d'agrément
- Techniques d'inspection visuelle des bagages et de palpation de sécurité

Contenu du programme — 4/5

Module 4 · Prévention des risques terroristes (13 h)

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces
- Comprendre les niveaux de risque et les matériels terroristes associés
- Développer ses réflexes de prévention et sécuriser une zone
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Identifier le risque de blessures et notions de secourisme tactique

Contenu du programme — 5/5

Module 5 · Connaître les principes de la République française (3 h)

- Principes et symboles de la République
- État de droit et ordre public

Mise en pratique — 1/2

Gestes de premiers secours

- Intervenir face à une situation d'accident et alerter les secours
- Secourir une victime — gestes élémentaires
- Mises en situation réelles

Inspection-filtrage

- Techniques d'inspection visuelle des bagages
- Palpation de sécurité dans le cadre législatif en vigueur
- Gestion des conflits lors d'un contrôle

Mise en pratique — 2/2

Prévention du risque terroriste

- Réflexes de sécurité face aux menaces terroristes
- Sécuriser une zone et faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- Notions de secourisme tactique

POINTS DE VIGILANCE

- 01 Respect des consignes de sécurité
- 02 Mise en œuvre progressive des gestes
- 03 Correction immédiate par le formateur
- 04 Débriefing et ancrage des bonnes pratiques

Méthodes pédagogiques

Expositive

Apports théoriques structurés et contextualisés

Interrogative

Questions, échanges et retours d'expérience

Démonstrative

Présentation commentée des gestes et procédures

Active

Exercices, études de cas et mises en situation

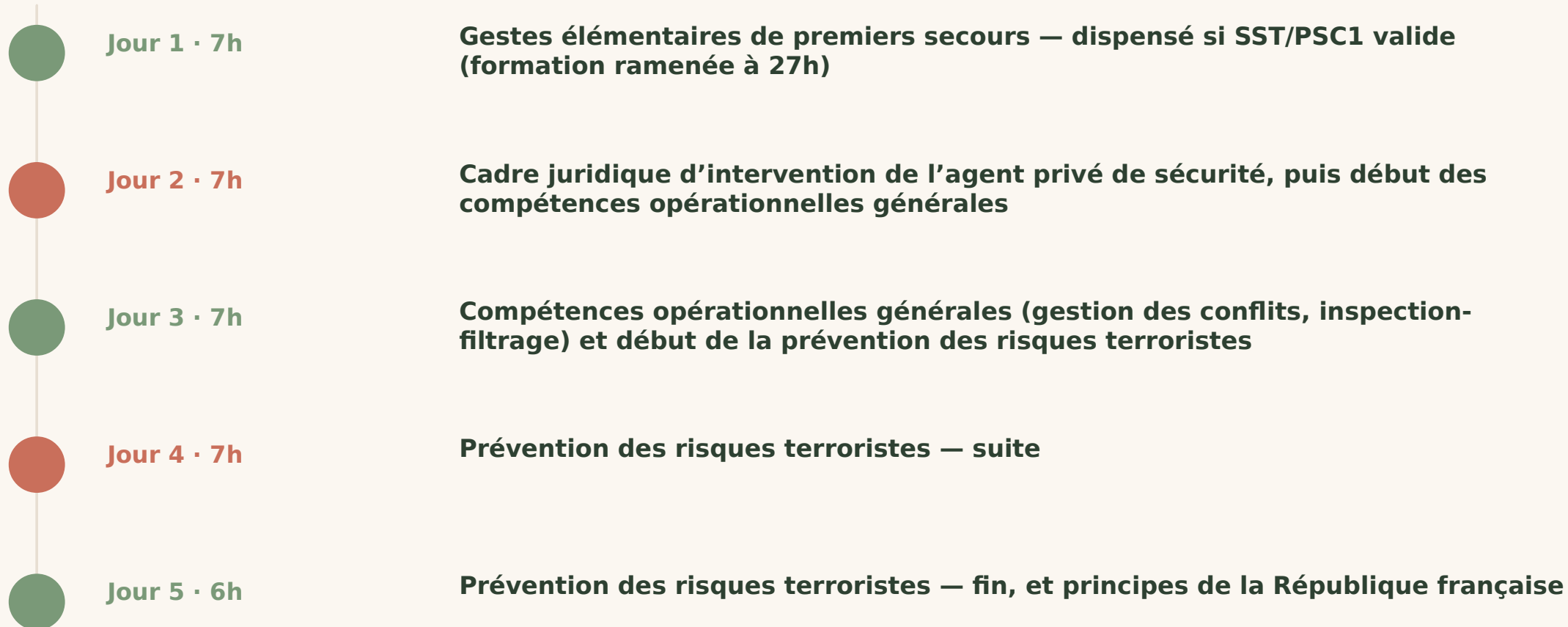
Moyens pédagogiques & matériels

Moyens mobilisés

- Support de formation illustré et documentation conforme au programme du ministère de l'Intérieur
- Plateaux techniques équipés pour les exercices d'inspection-filtrage et de palpation
- Matériel de mise en situation pour les gestes élémentaires de premiers secours
- Études de cas et mises en situation réelles issues du contexte professionnel
- QCM/QCU avec télécommande et évaluations orales quotidiennes

Déroulé pédagogique

27h à 34h · Le module Secours (Jour 1) est dispensé sur présentation d'un SST/PSC1 valide.



Évaluation & traçabilité

Modalités d'évaluation

- Évaluation préalable des connaissances du stagiaire (10 questions) en amont de la formation
- Évaluations orales quotidiennes
- Test écrit final (QCM/QCU avec télécommande)
- Mises en situation réelles : exercices sur feu réel, inspection, palpation

Traçabilité & fin de formation

- Feuille d'émargement
- Attestation de suivi et de réussite du stage MAC (art. R.612-17) — pièce à transmettre au CNAPS
- Questionnaire de satisfaction
- Documents et attestations prévus par le dispositif
- Archivage selon les procédures du centre

MERCI

*de votre
confiance*

*Une question ?
Un projet sur mesure ?*

PROCHAINES ÉTAPES

Validation du programme & planification

- 01** Vérification des conditions d'accès et des prérequis
- 02** Définition des dates et du calendrier
- 03** Constitution des groupes
- 04** Confirmation des moyens techniques

CONTACT

04 74 27 68 39
accueil@nr-formation.eu
4 impasse du Capot · 69800 Saint-
Priest